

PONTUS, Henri

Verviers (prov. Liège, arr. Verviers), 12 mars 1903 – Montzen (commune de Plombières, prov. Liège, arr. Verviers), 22 avril 1968. Militant syndical, parlementaire socialiste.

HP entre comme mécanicien à la SNCB (Société nationale des chemins de fer belges) à l'âge de 17 ans, au lendemain de la première guerre mondiale, et est affecté à l'importante gare de triage de Montzen, dont les travaux d'aménagement ont été entrepris à des fins essentiellement militaires par les Allemands (dans le cadre de la construction d'une ligne permettant de relier directement le Limbourg à l'Allemagne sans passer par Liège) et achevés par la Belgique en 1919. HP s'investit aussitôt au sein du syndicat socialiste des cheminots, dont il crée une section à Montzen pour laquelle il est percepteur des cotisations. Il milite aussi au sein du POB, dans une région frontalière où la pénétration des idées socialistes est traditionnellement difficile.

En 1940, HP quitte sa commune d'adoption pour revenir à Verviers afin de ne pas devoir vivre dans un territoire allemand, car Montzen ainsi que neuf autres communes pourtant historiquement romanes ont été annexées au Reich comme « territoires de germanisation ». Il regagne Montzen à la Libération, reforme à Welkenraedt la régionale de la CGSP (Centrale générale des services publics) et reprend toutes ses activités syndicales en s'investissant dans toutes les grandes grèves (« ses permanences sont autant syndicales que politique » écrira *Le Travail* en 1966).

En juin 1950, HP bénéficie de sa connaissance de l'allemand pour être désigné par le PSB comme sénateur provincial, et il devient officieusement « le mandataire socialiste des cantons de l'Est ». Il est reconduit comme sénateur provincial jusqu'en 1965, date à laquelle il est enfin élu directement au Sénat. Mais HP est contraint d'en démissionner l'année suivante pour raisons de santé (il est remplacé par Pierre Miessen*) et il se retire complètement de la vie politique en octobre 1966. De 1953 à 1964, il avait aussi siégé comme conseiller communal à Montzen.

SOURCES : *Le Travail*, 20-12-1966 ; VAN MOL, P., *Le Parlement belge 1894 – 1972*.